

**L'équipe pédagogique et les parents d'élèves du collège Clemenceau
C.A du 14 mars 2022**

Motion contre la D.H.G.

Nous, équipe pédagogique et parents d'élèves du collège Clemenceau, votons contre la D.H.G. proposée pour la prochaine année scolaire. Celle-ci s'avère une fois de plus insuffisante pour répondre aux besoins de notre établissement et faire vivre convenablement les options proposées au collège. Il ne s'agit donc pas tant d'un problème de répartition que de dotation, même si le choix de placer certains enseignants à plus de 2 heures supplémentaires, c'est-à-dire au-delà du nombre imposable, participe du problème. Par ailleurs, cette D.H.G contraint à opter pour des groupes dans certaines disciplines et pas d'autres, alors que toutes, après plusieurs années d'enseignement dégradé, mériteraient de pouvoir bénéficier d'une baisse d'effectifs en classe.

Par exemple, la D.H.G, insuffisante en heures poste, ne rend pas possible d'assurer 2h30 d'anglais et 3h de maths en UPE2A. Pour le dispositif ULIS, le poste apporte 18h00 cette année alors que le besoin est de 21h00. Les 21h00 du dispositif ULIS ne sont donc possibles qu'en consommant des HSA de la DHG.

Mais, la situation la plus ubuesque consiste, en espagnol, histoire-géographie et mathématiques à imposer tellement d'heures supplémentaires que des collègues devront aller compléter ailleurs leur service, alors qu'ils pourraient le faire intégralement au collège si un tel volant d'heures n'était pas imposé.

Par ailleurs, le taux d'H.S.A. imposé génère la multiplication de compléments de service donnés, au détriment d'une présence et d'un investissement des enseignants sur une seule structure.

La consommation desdites H.S.A fait que le collège se retrouve sans H.S.E, pourtant indispensables à la mise en place de projets et autres dispositifs (éducation à la sexualité, voyages, soutien...), compromettant ainsi le maintien de ces activités.

Enfin, la baisse du nombre d'I.M.P (indemnités pour missions particulières) risque de conduire à des choix concernant la coordination de disciplines, pourtant si nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement et des équipes.

La diminution des heures poste, constante depuis plusieurs années, au-delà de la simple diminution liée à la baisse du nombre d'élèves, dégrade les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves, créant un cadre défavorable à l'exercice d'un travail de qualité.

Nous souhaitons donc que la DSDEN entende les préoccupations des enseignants et des parents pour une école de qualité pour toutes et tous et attribue davantage d'heures poste au collège, afin de limiter les compléments de service et pouvoir dégager des heures supplémentaires pour les projets pédagogiques.